

LA COMPTABILITÉ DES BNC : MODULE 1

LA TENUE DU LIVRE-JOURNAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES



OBJECTIFS

Premier module du parcours de formation de l'adhérent, cette action porte sur les obligations comptables des professionnels libéraux. Elle vise à acquérir les règles de base pour tenir une comptabilité de trésorerie et enregistrer les recettes et les dépenses professionnelles en conformité avec la réglementation fiscale.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES - LIEUX - HORAIRES



STRASBOURG

Mardi 11 octobre 2022 de 9h00 à 12h00
Maison de la Comptabilité et de la Gestion*
11 avenue de la Forêt-Noire



COLMAR

Jeudi 6 octobre 2022 de 14h30 à 17h30
Espace Auguste*
5 rue des Jardins

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposé, discussion
- Cas pratiques
- Vidéo-projection
- Remise d'un support

TARIF

Coût inclus dans la cotisation annuelle

CONFÉRENCIÈRE

Françoise KEIFLIN,
Expert-comptable

PROGRAMME

Les obligations comptables :

- Nomenclature comptable des professions libérales
- Recettes-dépenses ou option créances et dettes
- Particularités relatives aux recettes
- Pièces justificatives de la comptabilité
- Conservation des documents comptables

Tenue du livre-journal des recettes et des dépenses :

- Enregistrement des recettes d'exploitation et des recettes « patrimoniales »
- Enregistrement des dépenses d'exploitation et des dépenses « patrimoniales »
- Dépenses mixtes et dépenses forfaitaires
- Apports et prélèvements personnels
- Cas particuliers : les remboursements de trop versé, comptabilisation de la CSG, souscription d'un emprunt etc.
- Clôture des comptes et le tableau de passage

Cas particuliers :

- Les impayés, la comptabilisation de la CSG
- Régularisation des erreurs
- Incidences de la TVA
- Pluralité d'activités
- Récapitulation des écritures
- Exemples de tenue de livre-journal

*Le Centre se réserve la possibilité de passer en mode webinaire en fonction des conditions sanitaires ou du nombre d'inscrits.



INSCRIPTION

PUBLIC

Cette action s'adresse prioritairement aux professionnels libéraux qui viennent d'adhérer récemment au Centre.